

**SYNDICAT MIXTE
POUR L'AMENAGEMENT DU PARC D'ABESSE**

Envoyé en préfecture le 14/11/2023

Reçu en préfecture le 14/11/2023

Publié le 14/11/2023



ID : 040-254003098-20231106-ABE_DL2_61123-BF

N° 2

Objet : Approbation du compte de gestion de dissolution du Syndicat Mixte

Le 06 novembre 2023,

Le Comité Syndical dûment convoqué s'est réuni au Conseil départemental à Mont-de-Marsan, Salle Henri LAVIELLE, sous la présidence de M. Xavier FORTINON, Président du Syndicat Mixte.

Assistaient à cette réunion :

Représentant le Département des Landes :

- M. Xavier FORTINON
- M. Henri BEDAT
- M. Cyril GAYSSOT
- Mme Dominique DEGOS

Représentant la Commune de Saint-Paul-lès-Dax :

- M. Julien BAZUS
- M. Jean LAVIELLE
- M. Sébastien DUCASSE

Avaient donné procuration :

- M. Jean-Luc DELPUECH à M. Cyril GAYSSOT
- Mme Muriel LAGORCE à M. Xavier FORTINON
- Mme Sylvie PEDUCASSE à M. Henri BEDAT

Était excusé :

- M. Alain GODOT

Etaient également présents :

- Mme Isabelle COLOMB, Payeuse départementale
- Pour le Conseil départemental :
 - Mme Isabel MORENO, Directrice Générale Adjointe Attractivité,
 - M. Nicolas BRUNIER, Mme Stéphanie LASSIS et Mme Cécile DUPOUY, Pôle « Syndicats Mixtes »

.../...



Le Comité Syndical,

VU l'article L. 5721-4 du code général des collectivités territoriales,

VU la délibération n°3 du comité syndical en date du 27 mars 2023 approuvant les conditions de répartition de l'excédent de clôture de l'exercice 2022,

VU l'arrêté préfectoral en date du 10 juillet 2023 prononçant la dissolution du Syndicat Mixte pour l'Aménagement du Parc d'Abesse au 1^{er} janvier 2023,

VU la délibération n°1 de ce jour approuvant le compte de gestion de l'exercice 2023,

VU le rapport du Président,

Après en avoir délibéré,

A l'unanimité des membres présents ou dûment représentés,

D E C I D E :

- d'approuver le compte de gestion de dissolution du Syndicat Mixte pour l'Aménagement du parc d'Abesse établi par Madame la Payeuse départementale des Landes.

Le Président du Syndicat Mixte,

Xavier FORTINON



Envoyé en préfecture le 14/11/2023

41400

SM PARC D'ABESSE

Exercice 2023

Résultats budgétaires de l'exercice

	SECTION D'INVESTISSEMENT	SECTION DE FONCTIONNEMENT	TOTAL DES SECTIONS
REÇU EN PRÉFECTURE			
Émissions budgétaires totales (a)			
Revenus de la recette émise (b)			
Émissions de titres (c)			
Émissions nettes (d = b - c)			
REÇU EN EXERCICE			
Émissions budgétaires totales (e)			
Revenus de mandats émis (f)			
Émissions de mandats (g)			
Émissions nettes (h = f - g)			
REÇU EN EXERCICE			
Excédent (d - h)			
Déficit (h - d)			

Envoyé en préfecture le 14/11/2023

41400

SM PARC D'ABESSE

Exercice 2023



Résultats d'exécution du budget principal et des budgets des services non personnalisés

SM PARC D ABESSE

Exercice 2023

Envoyé en préfecture le 14/11/2023

400

Envoyé en préfecture le 14/11/2023

Reçu en préfecture le 14/11/2023

Publié le 040-254003098-20231106-ABE_DL2_61123-BF

		RESULTAT A LA CLOTURE DE L'EXERCICE PRECEDENT : 2022		PART AFFECTEE A L'INVESTISSEMENT : RESULTAT DE L'EXERCICE 2023		TRANSFERT OU INTEGRATION DE RESULTATS PAR OPERATION D'ORDRE NON BUDGETAIRE		RESULTAT DE CLOTURE DE L'EXERCICE 2023	
et principal		195	325,90			- 195	325,90		
issement		-143	520,47			143	520,47		
nement									
TOTAL I		51	805,43						
Budgets des services à									
l'administration									
TOTAL II									
III - Budgets des services									
à caractère industriel									
et commercial									
TOTAL III									
TOTAL I + II + III		51	805,43						

CDG de dissolution. Arrêté préfectoral du 10/07/2023. Les comptes ont été répartis entre le Département des Landes et la Commune de Saint Paul les Dax, pour 80/20.